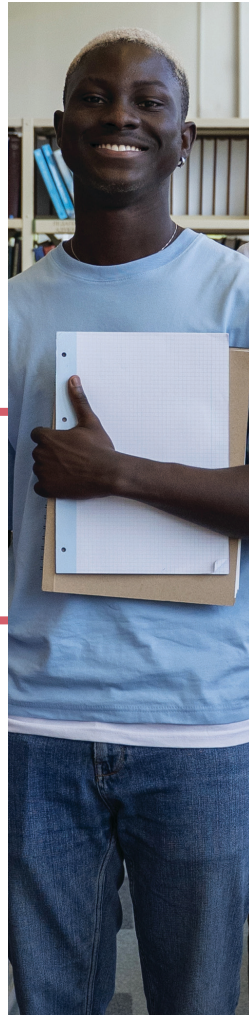
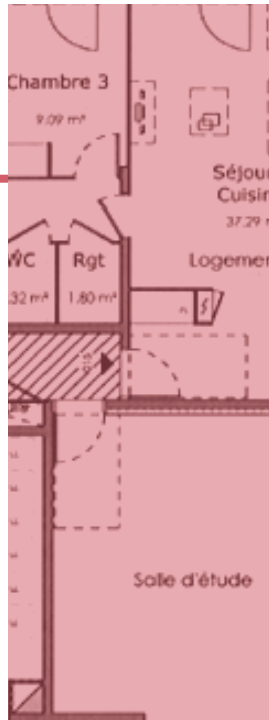




RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MONTAUBAN

DIALOGUES TERRITORIAUX
DE LA VIE ÉTUDIANTE (DTVE)

JUIN 2026

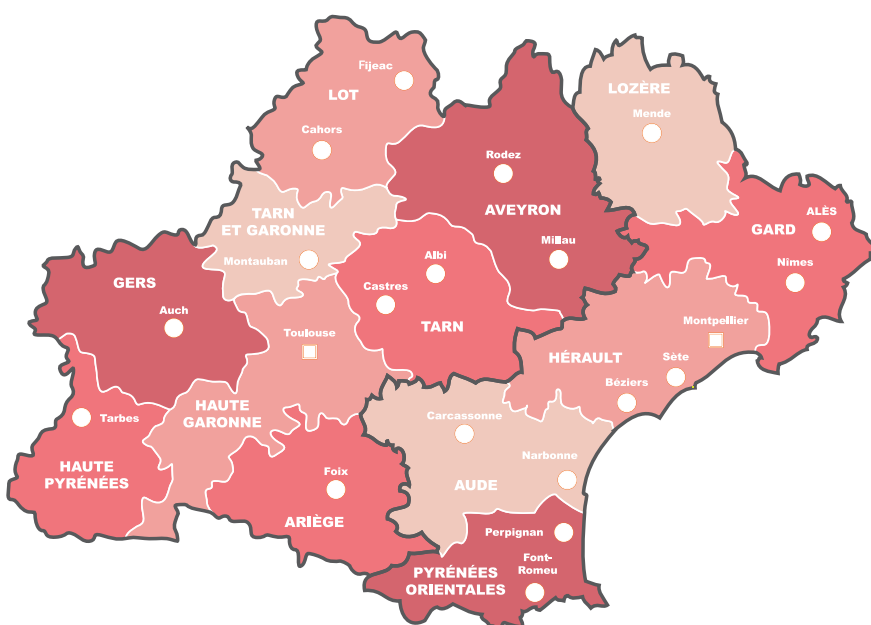
LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE : UN ACTEUR DE COORDINATION TERRITORIALE

Une région académique est l'échelon où se déclinent concrètement, à l'échelle régionale, les politiques de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation, de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports. Elle veille à territorialiser l'action éducative au service de la jeunesse.

En lien étroit avec la Préfecture de région et le Conseil régional, elle adapte les orientations nationales aux réalités locales et coordonne les académies qui la composent pour faire émerger des dynamiques communes.

En Occitanie, cette organisation prend une ampleur particulière : avec ses 13 départements, il s'agit de l'une des plus vastes régions académiques de France. Elle s'articule autour des deux grandes métropoles que sont Montpellier et Toulouse, mais aussi sur un réseau dense de villes universitaires d'équilibre et de campus de proximité.

Cet équilibre permet de maintenir un enseignement supérieur accessible, y compris dans les territoires ruraux et périurbains, tout en garantissant une égalité d'accès pour tous.



UN MAILLAGE DE PROXIMITÉ EN OCCITANIE

Une organisation en harmonie avec les spécificités du territoire

La région académique Occitanie se caractérise par un territoire particulièrement vaste, couvrant 13 départements marqués par une grande diversité.

Celle-ci a induit la nécessité de la présence de sites d'enseignement supérieur implantés du littoral méditerranéen à des zones de montagne, impliquant des réalités étudiantes très contrastées auxquelles les DTVE cherchent à répondre.

4 EXEMPLES D' ACTIONS CONCRÈTES MENÉES DANS LE CADRE DES DTVE

Solidarité à Tarbes : pour lutter contre la précarité, l'accès à l'épicerie sociale de la ville a été ouvert aux étudiants. En outre, un système de « campus drive » a été instauré, permettant la distribution de denrées directement sur le pôle universitaire.

Restauration à Figeac : mise en place par le CROUS d'un service de réservation de repas à emporter pour le soir.

Logement à Castres et Montauban : un partenariat innovant entre le CROUS de Toulouse - Occitanie et l'Office Public de l'Habitat (OPH) a vu le jour à Castres. Un bâtiment de 20 studios a été mobilisé pour offrir des solutions de logement souples et à prix réduit, spécifiquement dédiées aux étudiants en alternance.

À Montauban, un **projet de résidence universitaire de 114 logements sociaux locatifs** est prévu pour la rentrée 2026. Ce programme représente un investissement de plus de 6,3 millions d'euros, financé notamment dans le cadre du Contrat de Plan État-Région et avec le soutien de l'agglomération. Ce projet vise à répondre à une demande croissante et à renforcer l'attractivité du territoire.

38

Établissements
d'enseignement
supérieur
en région académique
Occitanie

5

Établissements
Publics
Expérimentaux
(EPE)

9

Écoles d'ingénieurs

6

Écoles d'art
et d'architecture

7

Autres
établissements
d'enseignement supérieur

5

Établissements
d'enseignement supérieur privés
reconnus d'intérêt général (EESPIG)



16 organismes de recherche

2 CROUS (Montpellier-Occitanie
et Toulouse-Occitanie)

DONT

14 campus connectés
implantés dans les territoires

278 000 étudiants

. 125 074 étudiants
dans l'académie de Montpellier

. 152 918 étudiants
dans l'académie de Toulouse

DONT

28 % d'étudiants boursiers

3^e région académique de France
en nombre d'étudiants

LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE : UN ACTEUR DE COORDINATION TERRITORIALE

UN BINÔME POUR LA GOUVERNANCE

Carole Drucker-Godard, Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l'académie de Montpellier, Chancelière des Universités.

Son rôle : assurer la cohérence des politiques éducatives et territorialiser l'action éducative,

- Interlocutrice du Préfet de région et de la Présidente du Conseil régional,
- Fixe les grandes orientations sur des thématiques à enjeux : formation professionnelle, apprentissage, orientation, carte des formations, numérique éducatif, Europe et international,
- Impulse les politiques Jeunesse, Engagement et Sports et assure la représentation de l'État dans les échanges avec les universités.

Véronique Dominguez-Guillaume, Rectrice déléguée à l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI).

Son rôle : accompagner les politiques publiques sur les sujets d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

- Suit l'offre de formation universitaire, les diplômes et la vie étudiante (avec les CROUS),
- Anime la recherche et les liens avec les organismes,
- Pilote les projets ESRI des contrats État-Région et assiste la Rectrice de région académique pour la déclinaison des politiques ESRI sur le terrain.

LES DTVE : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE EN ACTION

Les Dialogues Territoriaux de la Vie Étudiante (DTVE) sont des instances de concertation locale visant à renforcer la qualité de vie des étudiants au plus près de leur lieu d'étude.

Leur objectif est de créer des synergies directes entre tous les acteurs mobilisés (représentants de l'État et les collectivités territoriales, établissements scolaires et réseaux d'enseignement supérieur, réseau des Crous, représentants étudiants) pour améliorer l'accès aux services essentiels :

restauration et logement

culture et sport

mobilité et transports

précarité et santé

La région académique Occitanie a affirmé son rôle de territoire pionnier dans la structuration du dialogue territorial avec l'installation, dès juin 2021, de la première Conférence Territoriale de la Vie Étudiante (CTVE). Cette initiative volontariste s'est inscrite dans une démarche anticipée, préfiguratrice à l'échelle nationale.

Le calendrier opérationnel s'est ensuite accéléré durant l'année universitaire 2022-2023 avec le déploiement de **21** Dialogues Territoriaux de la Vie Étudiante (DTVE) sur l'ensemble du territoire régional.

En définitive, plus de **500** participants se sont réunis pour identifier les enjeux prioritaires propres à chaque site.

En 2025-2026, une 2^e réunion est organisée, qui fait le bilan des actions précédentes et recense les nouveaux besoins, afin de les transformer en solutions concrètes.



Directrice de la publication
Carole DRUCKER-GODARD
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Région académique Occitanie
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier CEDEX 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Création et réalisation
Michaël MARCHAIS
Direction de la communication
PAO
Impression
SRD Rectorat de Montpellier



**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**

Liberté
Égalité
Fraternité